

Affaire suivie par : Jessica KUTCHUKIAN E-Mail: dpo@univ-tln.fr Références:2018-DPO-0010

## Le Président de l'Université

## Note à l'attention des personnels, usagers et visiteurs occasionnels de l'UTLN

<u>Objet</u>: Mise en place d'un dispositif de vidéoprotection au sein des campus de La Garde et Toulon centre-ville.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, je vous informe de l'activation de caméras de vidéoprotection installées au niveau des entrées et lieux de passage de certains bâtiments situés sur les campus de La Garde et Toulon (voir le descriptif en annexe).

La mise en place du dispositif de vidéoprotection constitue un traitement de données à caractère personnel, dont la licéité repose sur le respect de l'obligation légale d'assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'établissement. Ce traitement a fait l'objet de déclarations auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et/ou d'enregistrements auprès du CIL/DPO. En outre, les instances représentatives du personnel ont été consultées. Le dispositif de vidéoprotection est consigné au Registre des traitements de l'université.

L'installation des caméras vise à garantir la sécurité des personnes et des biens universitaires. Les images enregistrées ne sont en aucun cas utilisées à des fins de surveillance du personnel et des usagers. Des panneaux d'information ont été placés à proximité des caméras et à chaque entrée ou sortie des campus.

Les personnels, usagers et visiteurs occasionnels de l'UTLN sont filmés par le dispositif.

Sauf enquête ou information judiciaire, l'enregistrement des images est limité à une durée de 30 jours. L'accès aux images est sécurisé et ne peuvent être visionnées qu'en cas d'incident, par le personnel habilité de l'UTLN, à savoir le Président de l'Université, la Directrice Générale des Services, le responsable du pôle Sûreté, Sécurité, Logistique et Prévention des Risques de la Direction du Patrimoine et des Services Techniques, ainsi que par les représentants des forces de l'ordre porteurs d'une réquisition judiciaire.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Déléguée à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : <a href="mailto:dpd@univ-tln.fr">dpd@univ-tln.fr</a>. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

0

Pésident de l'Université de Toulon

ric BOUTIN

Annexe : Descriptif de l'emplacement des caméras de vidéoprotection

## Site La Garde

- 1 dôme : en toiture à l'angle du bâtiment Accueil-Courrier situé au parking Nord,
- 1 dôme : en toiture, sur le haut de la façade du bâtiment F,
- 1 dôme : en toiture, sur le haut de la façade du bâtiment Le Béal, façade Nord-Ouest,
- 1 dôme : en toiture, à l'angle Sud-Ouest de la Bibliothèque Universitaire,
- 5 caméras (qui fonctionnent uniquement de jour) au niveau des entrées extérieures du bâtiment M.

## Site Toulon centre-ville (bâtiment PI - « Ingémédia »)

- 10 caméras au niveau des entrées extérieures du bâtiment,
- 8 caméras filmant les lieux de passages intérieurs.